



HAL
open science

Champ(s) de formation Langues, littératures, cultures et civilisations

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Langues, littératures, cultures et civilisations. 2015, Université Bordeaux Montaigne. hceres-02036032

HAL Id: hceres-02036032

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036032v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Langues, littératures, cultures et civilisations."

- Université Bordeaux Montaigne

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Jean-Louis Duchet, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

L'Université Bordeaux Montaigne est un établissement qui se consacre à l'étude des humanités (au sens large, incluant philosophie et histoire), des langues, des sciences du langage et de la communication. Le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations* y a une place de choix et représente une importante proportion de ses activités et de son potentiel. En son sein, l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bordeaux Montaigne a été promoteur du « Pôle des métiers du livre » visant à faire déboucher un DUT bien implanté sur des licences professionnelles.

Pour ce qui concerne le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations*, l'université a reçu une cohabilitation avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour les *Etudes basques* et avec l'Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J pour la spécialité *Etudes slaves* du master *Langues et civilisations*. Elle travaille en partenariat étroit avec le Lycée Nicolas Brémontier de Bordeaux pour la licence professionnelle *Développement international PME-PMI*. Elle a également des partenariats avec l'Université de Bordeaux (pour certaines options telles l'*Anthropologie* en L1 de la licence de *Sciences du langage*) et avec l'IEP de Bordeaux, pour la spécialité *Ingénierie de projets culturels et interculturels* (IPCI) du master *Lettres et ingénierie culturelle*, au sein du parcours *Conduite de projet culturel et développement des territoires*.

Une convention est en cours d'élaboration avec l'École d'orthophonie afin d'harmoniser l'accueil des étudiants de l'école qui viennent suivre des cours en licence de *Sciences du langage*.

Les objectifs de formation professionnelle que l'établissement se donne dans ce champ de formation concernent un éventail assez vaste : l'éducation (professeur des écoles, professeurs des lycées et collèges dans les disciplines de lettres et de langues et hors du champ, en histoire, en géographie et en philosophie, professeur de français langue étrangère, éducateur spécialisé), l'orthophonie, les métiers de l'information, de la médiation culturelle, les métiers du livre (libraire, bibliothécaire, éditeur), les métiers de la traduction, le management des projets événementiels, l'économie du vin, l'œnotourisme, l'import-export et les métiers du commerce international pour les PME et PMI.

Synthèse de l'évaluation des formations

Les formations bénéficient d'équipes pédagogiques importantes qui leur permettent d'offrir un socle solide de connaissances en langue et littératures française, francophone et comparée, en langues étrangères (anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, russe, arabe, japonais, chinois, coréen), en langues régionales (basque) et en langues anciennes.

Dans la plupart des formations, une attention particulière est portée à l'apprentissage des langues ainsi qu'à la diversité de l'offre en langues, comme l'atteste l'étude de la comparaison entre l'arabe et le basque en sciences du langage, et les huit couples de langues offerts en *Langues étrangères appliquées* (LEA), avec des effectifs respectables. L'exigence en langues est plus réduite en master malgré les ambitions internationales affichées et elle est très faible en master *Lettres et ingénierie culturelle*.

Cette exigence sur les langues débouche rarement sur des enseignements en langues étrangères hormis en LEA (où même les matières du tronc commun, marketing international et négociation interculturelle sont enseignées en langue étrangère).

La politique de formation en langues est reliée à des ambitions internationales affichées et à la volonté affirmée dans le bilan du champ de faire acquérir aux étudiants « la langue des autres ». Mais sur le terrain des formations, les partenariats internationaux sont souvent peu formalisés. Les formations de langues sont assez bien pourvues, mais un développement des partenariats reste souhaitable en licence de *Langues étrangères appliquées* et en master *Langues et civilisations*. Dans les licences professionnelles des métiers du livre, aucun chiffre n'est donné au sujet de la mobilité pendant la formation malgré l'importance accordée dans les contenus à la formation aux littératures étrangères. La faiblesse ou l'absence d'actions à l'international est surprenante dans des formations de master comme *Langues et civilisations* ou la spécialité DEFLES (*Didactique du français langue étrangère et seconde*) du master *Sciences du langage*.

Dans l'ensemble, l'accueil d'étudiants étrangers est assez important, mais la mobilité sortante est assez faible, hormis en langues, littératures et civilisations étrangères.

La mutualisation

La mutualisation recouvre des réalités disparates : elle peut être synonyme d'ouverture en licence de *Sciences du langage* avec un module littérature, en licence de *Lettres* pour un module d'histoire, dans le parcours *Lettres classiques*. Mais en LEA, la politique de mutualisation pratiquée nuit à la qualité de la formation et porte atteinte à son identité au point qu'on se demande quelle est la réalité effective de l'équipe enseignante. La mutualisation de cours pour les langues à petits flux pose la question du degré de spécialisation pour chaque filière.

Les licences professionnelles des métiers du livre ont hérité de leur histoire commune la mutualisation d'un tronc commun bénéfique aux trois orientations professionnelles qu'elles offrent.

La recherche

Elle est présente par le rattachement des enseignants-chercheurs à l'UMR CLLE ERSS (Unité Mixte de Recherche, Cognition, Langue, Langages, Ergonomie-Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique), et aux équipes d'accueil CLARE (Cultures Littératures Arts Représentations Esthétiques)- Équipe d'Accueil 4593), TELEM (Textes, littératures : écritures et modèles - EA 4195), EEE (Europe, Européanité, Européanisation-EA 7314), AMERIBER (EA 3656), ainsi qu'avec l'École doctorale Montaigne Humanités .

Un centre pluridisciplinaire sur les métiers du livre (intitulé « LILIPANT », Centre de recherches appliquées sur le Livre, la Littérature, le Patrimoine et les Nouvelles Technologies) a été créé à l'initiative du « pôle » Métiers du livre de l'établissement. Plusieurs des membres de ce centre sont en outre rattachés au Laboratoire BABEL-EA 2649 de l'Université de Toulon.

Le lien des formations avec la recherche, plus ténu en licence et en master professionnel, est en revanche plus attendu en master recherche. Le master de *Sciences du langage* intègre une « participation active » des étudiants de master à la vie scientifique de l'UMR et le master de recherches *Etudes littéraires* implique les étudiants de 2^e année de master (M2) dans la vie universitaire de la recherche en les faisant participer à la rédaction de comptes rendus et à l'organisation de colloques. Mais le master *Langues et civilisations* ne semble guère associer ses étudiants aux activités scientifiques, au-delà d'une invitation aux « manifestations publiques » des unités de recherche.

Le pilotage

Le pilotage des formations est dans l'ensemble assez faible. Même dans des formations cohésives comme la licence LEA, le dossier ne donne aucune indication concernant la direction de cette formation. *A fortiori*, une formation plus fédérale comme celle de la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER) donne le sentiment de n'être pas pilotée : chaque spécialité est dirigée par un responsable pour l'aire linguistique et culturelle concernée et le pilotage est réduit à des réunions dites pédagogiques dont le fonctionnement n'est pas précisé. Une telle absence de pilotage a parfois pour effet un renforcement de la dimension tubulaire de la formation.

Un indice supplémentaire en est la faiblesse du dossier soumis à l'évaluation : les documents fournis laissent subsister de vastes lacunes, des formulations évasives et quelques incohérences.

La licence professionnelle *Développement international des PME-PMI* a un pilotage bicéphale et il est fait mention de problèmes de pilotage qui ne sont pas explicités, mais donnent à penser qu'il n'y a pas une cohésion suffisante entre la formation dispensée au Lycée Brémontier et celle dispensée par l'université.

La situation est différente pour les licences professionnelles des métiers du livre : la directrice des études des trois formations est aussi la directrice du CFA (nommée par le Conseil d'administration de l'université), et elle est assistée de trois référents pédagogiques (un par licence). On peut en revanche déplorer dans ce contexte l'absence de tout enseignant-chercheur permanent, relevant de la discipline des métiers du livre, affecté à ces trois licences.

L'établissement encourage les départements à mettre en place un conseil de perfectionnement. Mais dans la plupart des formations, aucun conseil de perfectionnement, permettant un regard extérieur, n'est mis en place, ni envisagé. Il est en cours de constitution pour le master de *Langues étrangères appliquées*. Dans les licences professionnelles, le conseil de perfectionnement commun aux trois formations se réunit trois fois par an. Mais on ne sait rien de sa composition - et pas davantage au sujet de son fonctionnement.

Les taux de réussite

Calculés à partir des étudiants effectivement présents lors des examens, les taux de réussite sont dans l'ensemble satisfaisants (de l'ordre de 60 à 85 %), mais on ne sait s'il y a des disparités selon les années de licence. Quand ces disparités sont observées, elles font apparaître un fort taux d'abandon entre la première année de licence (L1) et la deuxième année (L2).

Ce sont les licences à forts effectifs qui sont le plus confrontés au défi de la réussite du plus grand nombre. La licence d'anglais et la licence LEA ont un dispositif de remédiation et des stages intensifs sont mis en place pour les grands débutants en langues (langues anciennes, russe, japonais, portugais). La licence LEA utilise un test de niveau en langues et des entretiens permettant de placer les étudiants dans des groupes correspondant à leur niveau.

Les licences professionnelles des métiers du livre ont un taux de réussite très élevé (de l'ordre de 95 % à 100 % ; le taux de diplômés en poursuite d'étude est par ailleurs en hausse entre 2009 et 2011 (de 7 à 14 étudiants pour l'ensemble des trois LP, sans précision sur ces poursuites d'études ni chiffres plus récents). En revanche, la licence professionnelle *Développement international des PME-PMI* a un taux de réussite tout juste convenable (74 % environ), à 10 points des attendus en licence professionnelle (taux moyen à 85 %) et le nombre d'abandons, inexpliqué, est relativement élevé pour une LP.

En master les taux de réussite ne sont pas évoqués, sauf en LEA où ils sont élevés (entre 86 et 100 %).

Les masters professionnels ou de recherche ne font pas état de passerelles ni de dispositifs d'aide à la réussite. En revanche, il est pertinent que soit prévue la mise à niveau en linguistique et en ancien français des étudiants issus des classes préparatoires par une convention avec les lycées concernés. Un semblable avantage résulterait d'une extension de la convention aux étudiants de langues vivantes.

Le projet COLA-COLA (« consolider les acquis, combler les lacunes ») mis en place au niveau de l'université, ne trouve guère d'écho dans les dossiers des formations.

Le suivi des étudiants

Le souci du devenir des étudiants ne transparaît pas dans les dossiers des formations où on ne dispose pas de données précises sur le devenir des étudiants, les poursuites d'étude ou les insertions professionnelles. La continuité des diplômés entre licence et master n'est pas évoquée et, quand elle l'est, par exemple en licence LLCER, on observe que seulement 10 % des diplômés de troisième année de licence (L3) poursuivent en première année de master (M1) dans l'établissement sans que cet état de fait soit expliqué.

Le suivi des diplômés est réalisé au niveau de l'établissement par l'Observatoire des Étudiants, mais ne concerne en fait que les masters professionnels (LEA, par exemple) et les licences professionnelles.

Les licences professionnelles se manifestent sur ce point comme assez différentes des autres formations. L'insertion professionnelle est au cœur du projet de ces formations, avec des résultats très appréciables en termes d'embauche et de spécificité des métiers.

Pour les masters recherche, l'attention portée par les équipes pédagogiques à la poursuite d'études (doctorat, agrégation, autres concours) et à l'insertion professionnelle est très insuffisante. Après le master *Langues et civilisations* et le master *Lettres et ingénierie culturelle*, spécialité *Etudes littéraires*, il n'y a que peu de poursuites en doctorat et aucune information n'est fournie sur le nombre d'admissions en formation doctorale et de contrats doctoraux obtenus par les diplômés du master, ce qui pour un master de recherche devrait être l'aune à laquelle se mesure son débouché. De même, le master *Sciences du langage*, spécialité DEFLES (*Didactique du français langue étrangère et seconde*) ne donne aucune indication sur le devenir des étudiants, ce qui est inattendu pour un master à orientation professionnelle.

La professionnalisation

Les formations de licence et M1 ont procédé à la mise en place d'un « Projet Professionnel de l'Étudiant », et on note une bonne prise en compte des réalités professionnelles dans les licences et les masters professionnels (LEA, *Lettres et Ingénierie culturelle*).

Les stages prennent des formes très diverses selon les formations. Très limité en troisième année de licence de *Langues étrangères appliquées*, il est, dans la même filière, très substantiel en 2^e année de master (1 semestre) dont 25 % des stages ont lieu à l'étranger.

La situation est très différente pour les licences professionnelles du fait de leur articulation avec le DUT Métiers du livre, ancien et reconnu. Les stages ont une place déterminante dans la formation : 14 semaines minimum pour les étudiants en formation initiale ou continue. Ces formations ont bénéficié de la création d'un Centre de formation des apprentis (CFA) spécifique, ouvrant la voie à la formation en alternance. Et c'est bien l'apprentissage, pour une majorité d'étudiants, qui est déterminant.

Les masters à visée professionnelle partagent cette exigence de stages. Dans la spécialité IPCI du master *Lettres et ingénierie culturelle*, les stages, obligatoires en M1 (un à quatre mois) et en M2 (deux à six mois) sont bien intégrés dans les objectifs de formation et le projet professionnel des étudiants, et ils sont encadrés avec précision. De même, le

master de *Sciences du langage*, spécialité DEFLES, comporte un stage en M1 et un stage en M2, avec un mémoire donnant lieu à soutenance.

En master *Langues et civilisations*, la spécialité *Métiers de la traduction : traduction, traductologie de l'écrit pour l'édition et le marché du livre* prévoit explicitement un stage obligatoire de quatre à six semaines en 2^e année de master, mais cela apparaît modeste pour une formation qui s'affiche comme professionnelle.

En revanche, les masters recherche ne semblent accorder aucune importance à la professionnalisation.

La place du numérique

L'enseignement s'ouvre de plus en plus au numérique (bureau virtuel, plateforme de formation en ligne Moodle), mais seuls quelques éléments sont mis en ligne. L'apprentissage des nouvelles technologies reste peu développé : dans les licences professionnelles, il n'y a pas de spécificité annoncée pour cette formation, malgré la place plus importante du numérique (dans les contenus relatifs au livre numérique, à la vente en ligne, à l'offre de prêt numérique, etc.).

Le dossier Champ expose les moyens pédagogiques innovants qui sont proposés par l'établissement, « via la Direction du système d'information (DSI) ». Cette offre n'est donc pas prise en main par les équipes de formation et n'est que très peu intégrée au contenu des formations.

Le suivi de l'acquisition des compétences

Il a été initié par la mise en place d'un portfolio de compétences pour 100 étudiants, suivant le dossier Champ. On n'en trouve pas d'écho dans les bilans des formations. L'Annexe Descriptive au Diplôme est parfois fournie, mais le lien entre les matières enseignées et les compétences acquises n'est pas apparent.

L'évaluation

L'évaluation des formations par les étudiants fait l'objet d'un questionnaire mis à disposition par l'établissement. Il n'est pas exploité par les équipes pédagogiques. L'évaluation des enseignements est encore à un stade balbutiant : elle fonctionne sur la base du volontariat et n'est pratiquée que de manière parcellaire.

Dans les licences professionnelles, on ne dispose d'aucune information précise concernant l'évaluation de la formation.

Avis du comité d'experts

L'offre de formation de l'établissement dans le champ *Langues, littératures, cultures et civilisations* combine l'originalité de son secteur orienté vers les métiers du livre et la diversité d'une offre en langues étrangères qui positionne favorablement l'établissement dans l'actuelle région Aquitaine et même dans la future grande région qui trouvera à Bordeaux-Montaigne des compétences qui n'existent pas ailleurs.

Les disparités constatées entre les formations témoignent de la difficulté du pilotage au niveau du champ, de l'UFR ou de l'établissement. Certaines pratiques sont encouragées (l'évaluation, les conseils de perfectionnement, le suivi des diplômés), certains services sont proposés (le numérique, les certifications en langues), sans que les formations se saisissent des opportunités ainsi offertes pour modeler les contenus de formations et améliorer les pratiques pédagogiques.

Conclusions

La « politique des langues ambitieuse » évoquée par le bilan de champ connaît des applications inégales sur le terrain des formations. L'évaluation des compétences acquises et les certifications en langues étrangères, les cours du soir de la formation continue, la préparation à la mobilité sortante et à l'internationalisation des formations, l'enrichissement par des apports culturels de la formation en langues pour les spécialistes d'autres disciplines (LANSAD) qui sont évoqués dans le dossier du champ pourraient constituer les missions d'une structure transversale aux UFR et instituts de l'établissement, chargée d'impulser l'innovation dans ce secteur et d'interagir à cette fin avec les formations.

L'Université Bordeaux Montaigne est amenée, dans l'intérêt même de ses formations et de ses étudiants, à coopérer efficacement avec l'environnement universitaire sur le site bordelais et à l'échelon régional. Le parcours d'étudiants se destinant aux carrières de l'enseignement et notamment au professorat des écoles, et la nécessaire contribution des sciences du langage à la formation des orthophonistes devraient faire l'objet d'une convention.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 10 juin 2015

REPONSES AU RAPPORT DE L'HCERES SUR LE CHAMP « LANGUES, LITTÉRATURES, CULTURES ET CIVILISATIONS », UNIVERSITE BORDEAUX MONTAIGNE

Responsable du champ : Monsieur Joël Richard

Le présent rapporteur, M. Joël RICHARD, responsable du champ «Langues, littératures, cultures et civilisations », regrette tout d'abord que les noms des experts ne figurent pas sur les rapports mais uniquement sur le site HCERES. Ceci étant dit, le présent responsable du champ entend naturellement se saisir de l'évaluation effectuée par ses pairs pour affiner son travail et faire progresser la construction de ce nouveau périmètre pédagogique et scientifique.

Il nous a semblé utile, par souci de clarté, de répondre au rapport de l'HCERES en suivant le plan adopté par ce dernier. Le but est ici triple : à la fois apporter des précisions quand des interrogations sont formulées, développer certaines pistes et perspectives d'évolution en réponse à des remarques et enfin, quand nécessaire, corriger certaines inexactitudes.

Présentation

Dans l'introduction du rapport, il est fait mention d'une liste, apparemment exhaustive, de co-habilitations et partenariats liant l'université Bordeaux Montaigne à d'autres établissements. Il nous semble important de rappeler ici que la spécialité Etudes slaves du master Langues et civilisations est co-habituée avec l'université de L'Amitié des Peuples de Moscou (et également l'université Jean Jaurès de Toulouse) [cf page 12 du dossier d'évaluation].

D'autre part, s'agissant d'un préambule portant, entre autres choses, sur les partenariats actifs au sein de ce champ, il paraît utile de rappeler ici [cf page 22 du dossier d'évaluation] que, dans le cadre de la politique des langues et des certifications, pilotée par Mme Edwards, vice présidente déléguée auprès de la présidence, un remarquable travail a été accompli, aboutissant à des partenariats avec les écoles Bordeaux Sciences Agro (BSA), l'Institut d'Optique Graduate School (Palaiseau – antenne Bordeaux), L'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB), L'EFAP/ICART, ainsi que l'IUT Bordeaux-Montesquieu et l'Université de Bordeaux.



Synthèse de l'évaluation des formations

S'agissant de l'introduction à cette partie du rapport, nous voudrions apporter les précisions suivantes : Les langues étrangères enseignées, outre celles mentionnées, incluent (en certifications) le catalan, le grec moderne, le hongrois, l'occitan, le polonais, le suédois, le tchèque, le serbo-croate et le turc (ainsi que la langue des signes française).

D'autre part, dans le cadre des plusieurs formations, des partenariats entre l'université Bordeaux Montaigne et des universités étrangères méritent d'être mentionnés – par exemple, avec les universités de Californie et l'université de Middlebury (USA).

La mutualisation

Elle est certes importante entre les mentions LLCE et LEA et les interrogations portant sur les identités respectives de ces deux filières sont légitimes. Il faut cependant souligner que ces mutualisations n'ont, pour la plupart, pas été choisies par les équipes pédagogiques, et qu'elles permettent à certains langues à petits effectifs de continuer d'exister en LLCE. Deux précisions malgré tout : en anglais et espagnol, il n'y a pas de mutualisations LLCE/LEA – or ce sont là que se trouvent les gros effectifs. De plus, dans les autres langues, du fait de l'existence de dispositifs d'accueil des étudiants « grands débutants », la mutualisation ne pose pas de problèmes pédagogiques, car il s'agit avant tout ici d'enseigner les fondements de la langue, quelle que soit la mention.

La recherche

Deux points concernant cette partie : le premier concerne l'omission de l'EA CLIMAS (Cultures et littératures des mondes anglophones - EA 4196) de la liste des équipes d'accueil « rattachées » au champ.

D'autre part, s'agissant des liens qualifiés de « ténus » entre formations et recherche, il est souhaitable de rappeler ici que, par le biais des projets dits « pédagogiques », les UFR (dont l'UFR Humanités et l'UFR Langues et Civilisations) financent ou co-financent de nombreuses journées d'études et conférences, très souvent à l'attention des étudiants de licence, et qui mettent ces derniers en contact direct avec le recherche en langues et lettres. [cf page 14 du dossier d'accréditation]

Il s'agit cependant d'un vaste chantier qui est amené à progresser, la future offre de formation (2016-21) prévoyant de plus nettes passerelles entre formation et recherche au niveau L.

Le pilotage

Ici encore, on ne part pas de rien – mais l'élaboration d'un pilotage des formations au niveau du champ est bien entendu presque intégralement à penser (s'agissant d'un périmètre dont l'existence est pour le moment assez virtuelle...).

Le travail de pilotage des équipes pédagogiques est effectif. Celui au niveau des mentions est beaucoup plus faible – et devra impérativement monter en puissance lors de la prochaine ODF.

On aimerait à ce sujet avoir plus de précisions quant à la « faiblesse du dossier » et aux « vastes lacunes » notées, mais non détaillées...



A titre d'exemples (outre toutes les actions menées en Sciences du Langage), on peut noter l'ouverture progressive à la FAD, sous plateforme Moodle, de séminaires de master en Etudes anglophones, l'existence d'un DU de Coréen intégralement à distance, ainsi que les dispositifs de remédiation en présentiel enrichi mis en place en LEA (anglais L1 et L2), à base d'exercices auto-correctifs hebdomadaires en langue écrite et orale, civilisation et contraction.

Conclusions

Les rapporteurs listent en conclusion une série de possibles « missions » pour « une structure transversale aux UFR et instituts d'établissement ». Il s'agit à l'évidence de certaines des missions qui pourraient en effet être, à l'avenir, confiées à une structure du type « champ ». Tandis que se déroule aujourd'hui la présente navette entre l'HCERES et les actuels responsables des 4 champs choisis par l'université, ces missions sont bien entendu en cours d'élaboration et ne sauraient logiquement apparaître déjà comme accomplies par une structure en devenir.

Appréciation du Président

Au nom de l'université Bordeaux Montaigne je remercie les experts pour leur travail d'évaluation et salue la qualité des synthèses des différents champs et des formations.

L'exercice qui consiste pour l'université à proposer des « champs de formation » a posteriori est intéressant, dans la mesure où il renvoie aux orientations stratégiques adoptées liant notre offre de formation à notre potentiel de recherche et en formalisant des complémentarités existantes ou à créer. L'actuelle offre de formation a plutôt été construite à partir du rassemblement des 11 UFR anciennes en 3 composantes qui fonctionnent par discipline ou regroupement de disciplines. Si les champs sont intégrés en tant que concept intellectuel, ils ne se traduisent pas totalement dans l'offre de formation d'aujourd'hui et la communication faite.

Cette évaluation montre clairement que notre établissement continue à s'appuyer sur une base de formations liées aux savoirs plutôt traditionnels des Humanités, tout en s'ouvrant à de nouveaux domaines d'investigation issus de pratiques contemporaines comme l'aménagement, l'environnement, l'urbanisme, les sciences de l'information-communication et encore plus récemment le design ou les études de genre.

Le choix des champs a permis de penser la cohérence des formations à venir, les liens entre elles et la recherche, et de structurer et faire évoluer à compter de 2016 une stratégie d'établissement.

Ainsi, pour changer nos habitudes disciplinaires et faire vivre les quatre champs, nous entendons mettre en place un pilotage fort. Nous créerons, lors d'une réunion dédiée aux évaluations des champs/formations, des conseils de perfectionnement par champ. Ces



conseils seront l'outil, pour le contrat quinquennal à venir, de pilotage fixant des objectifs clairs qui tiendront compte des conseils et remarques des experts pour les quatre champs qui nous concernent.

Ces conseils de perfectionnement devront renforcer les interactions possibles, tant en termes de recherche qu'en termes de formation, encourager le développement de la dimension internationale, améliorer l'insertion professionnelle au sein de chaque formation et consolider les liens avec le monde socio professionnelle.

Comme il transparaît dans les réponses des responsables des champs, nous devons mieux valoriser les différentes initiatives au sein de chaque champ, initiatives qui se trouvent en dehors d'un contenu purement « maquette » (manifestations culturelles, conférences ouvertes etc.) mais qui enrichissent notre offre sans toujours être valorisées.

En conclusion dans le cadre des champs, des synergies et développements possibles restent à conforter en fédérant les équipes afin de dégager des pistes d'action concrètes.



Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne